

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Gérard CHALIAND et Jean-Pierre RAGEAU : Atlas des diasporas, Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, xxi + 183 p.

par Mikhaël Elbaz

Anthropologie et Sociétés, vol. 16, n° 1, 1992, p. 131-132.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/015212ar>

DOI: 10.7202/015212ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

qui, en raison de son apologie des partis communistes du bon vieux temps, ne semble pas avoir tiré la leçon des échecs répétés de cette forme d'organisation, en particulier dans les pays de la périphérie. De même, l'idée d'un stade « national-populaire » de la révolution semble plus appropriée pour conforter les « élites » s'affublant d'un simulacre d'idéologie socialiste (quand ce n'est pas, tout simplement, les bourgeoisies dominantes) que pour éclairer les difficultés actuelles des luttes démocratiques dans le tiers monde.

Les autres auteurs semblent plus au fait des événements récents de la scène politique mondiale. Bien que ce livre ait été écrit avant le raz-de-marée des réformes dans les pays dits du « socialisme réellement existant », leurs analyses peuvent les intégrer plus facilement que celle d'Amin. Malgré le grand intérêt de ces quatre textes, la question reste : qu'est-ce qui est la voie de l'avenir ? La « révolution anti-politique » des pays de l'Est ou les revendications *politiques* de Liberté, Égalité et Fraternité/Sororité ? Quoiqu'en disent certains auteurs obnubilés par la *fin de toute cette histoire*, la question est d'une très grande importance et c'est le mérite de ce livre que de l'avoir clairement posée.

Pierre-André Tremblay
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

Gérard CHALIAND et Jean-Pierre RAGEAU : *Atlas des diasporas*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, xxi + 183 p.

Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, auteurs de nombreux atlas (l'*Atlas stratégique*, l'*Atlas politique du XX^e siècle* et l'*Atlas des Européens*), arpentent dans ce nouveau livre un archipel aux contours mal définis : celui de l'errance, de l'exil et de la migration. Ils font œuvre sur un sujet difficile grâce à une esquisse de problématique du domaine, de brèves synthèses historiques et des cartes lumineuses sur des diasporas tant anciennes que récentes.

La notion du diaspora a été consacrée par l'histoire mouvementée du peuple juif, auquel d'ailleurs près de la moitié de l'atlas est réservée. La définition — sociologique plutôt qu'étymologique — y a trouvé un type idéal qui allie plusieurs faits : un désastre géopolitique, la dispersion spatiale de la majorité du peuple, le mythe du retour, le récit mémoriel, une patrie portative centrée sur le religieux et la filiation à défaut d'une terre-mère. Avec le siècle qui s'achève, l'actualité des diasporas tient à la fois au mésusage des notions, à l'internationalisation des migrations, aux guerres, aux transferts de populations et ultimement aux génocides. Faut-il cependant désigner comme diasporique toute situation d'expatriation de populations sous la contrainte, économique ou politique, au point d'y reconnaître tant les Corses du continent, les Maghrébins en Europe que les Cubains aux États-Unis ? S'agit-il d'un concept ou d'une métaphore ?

Dans leur présentation, les auteurs rejettent toute banalisation du terme et proposent une typologie qui leur permet de faire des choix, aussi discutables soient-ils. Ils suggèrent quatre critères dont la combinaison partielle fonde le phénomène diasporique : 1. Un désastre provoquant la dispersion collective d'un groupe religieux et/ou ethnique. On retrouve cette image de catastrophe dans la mémoire des Juifs, des Arméniens et des Palestiniens, mais non dans celle des Tsiganes, des Grecs, des Chinois, des Indiens : 2. Le

récit mémoriel sur les faits historiques ayant induit la dispersion. Ce récit est souvent noué autour du *retour* à la patrie perdue (Israël, Arménie, Palestine) ou au continent africain (mouvement de retour des Noirs américains au Sierra Leone et au Liberia); 3. La « dissimilation » grâce à la transmission d'un héritage culturel et à la reproduction démographique; 4. La durée qui tient tant à des facteurs intrinsèques (réseau social local, national et transnational) qu'à des extrinsèques (rejet, discriminations, ethnocide voire génocide).

Les distinctions opérées laissent place à de nombreuses interrogations que les auteurs soulèvent pour les populations « atypiques » : les Tsiganes qui refusent toute sédentarisation n'ont pas de mythe du retour mais demeurent, au sens littéral, dispersés; le cas des Irlandais, contraints à l'exil par un désastre écologique, mais relativement concentrés dans l'aire culturelle anglo-saxonne, peut-il être considéré comme une diaspora ou plutôt une migration? Les Palestiniens, dépossédés de leurs terres par la guerre israélo-arabe, sont dispersés dans le monde arabe, rêvent de retour dans un territoire aux frontières indéterminées, mais n'ont pas dû abandonner leur langue et leurs traditions. Mais pour chaque cas, les critères varient et exigent, pour être prégnants, de départager les faits objectifs de la conscience qu'en ont les acteurs. Ainsi, il peut sembler difficile a priori de ranger dans les diasporas les communautés chinoise et indienne qui, présentes sur trois continents, représentent une part congrue du pays de départ, comme le note Lacoste dans « La géopolitique des diasporas » (voir *Hérodote*, 1989, 53 : 2). Les auteurs en sont conscients et parlent alors de semi-diaspora. En revanche, ils notent que : « Le cas vietnamien, né de conditions politiques particulières et alimenté par un terrible dénuement, est une dispersion tous azimuts et qui paraît devoir se poursuivre » (p. xix).

À partir des critères de sélection, onze diasporas font l'objet des divers chapitres : celles des Juifs, des Arméniens, des Tsiganes, des Noirs, des Chinois, des Indiens, des Irlandais, des Grecs, des Libanais, des Palestiniens, des Vietnamiens et des Coréens. Le temps et l'espace sont télescopés. On est saisi par les cartes comme celle (p. 51) qui montre la fin de la dispersion par la concentration des Juifs pour les renvoyer au néant en 1942. On aurait souhaité que chacune des synthèses historiques soit suivie des principales sources historiographiques et statistiques qui ont guidé les auteurs. Pour s'en tenir aux données démographiques sur le monde juif contemporain, les estimations paraissent exagérées : selon l'*American Jewish Year Book* (1990, 90 : 521), source autorisée, la population juive mondiale en 1988 est de 12 979 000 et non 18 000 000 comme le notent Chaliand et Rageau (p. 56), comme d'ailleurs Lacoste (*op. cit.*, p. 4). Des imprécisions similaires demeurent pour diverses communautés juives dans le monde, mais il est vrai que les évaluations précises s'avèrent difficiles dans de nombreux cas.

Livre à consulter et à discuter. Le débat se poursuivra à mesure que la transnationalisation des échanges et l'afflux d'immigrants et de réfugiés exigera une analyse plus serrée de la recomposition de communautés transétatiques soudées par la mémoire d'un arrachement, une douloureuse transplantation et un impossible retour.

Mikhaël Elbaz
Département d'anthropologie
Université Laval
